



22 NOV.

🕒 20H30
👁️ TOUT PUBLIC, PAYANT

Théâtre

LE TRIBUNAL DES FLAGRANTS DOLINE AVEC RADIO LARZAC

Un spectacle proposé par le Théâtre de la Doline

📅 AJOUTER À MON CALENDRIER ([HTTPS://WWW.MILLAU.FR/PAGES-DINFORMATION/AGENDA/LE-TRIBUNAL-DES-FLAGRANTS-DOLINE-AVEC-RADIO-LARZAC-3465/CALENDAR.ICS](https://www.millau.fr/pages-dinformation/agenda/le-tribunal-des-flagrants-doline-avec-radio-larzac-3465/calendar.ics))

Le tribunal des Flagrants Délires a fait les beaux jours de France Inter dans les années 80, sous l'égide de Claude Villers avec les inoubliables Pierre Desproges (procureur) et Luis Régis (avocat). La Doline a décidé de s'inspirer très librement de cette célèbre émission de radio afin de la transposer au Café-Théâtre. Le principe est simple : Les comédiens de la Doline vont instruire le procès d'une personnalité locale, invitée pour l'occasion... Cette année, c'est l'équipe de Radio Larzac qui fait l'objet de notre accusation ! Et au tribunal des Flagrants Doline, il n'y a que des coupables. Le jury, tiré au sort parmi le public, rendra son verdict ! Soirée délirante, empreinte d'un bienveillant second degré... À découvrir...

> Pour tout public.

Entrée : Normal 15 € Réduit 10 €

Réservations : 05 65 58 83 40 ou www.theatredeladoline.com



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00